

CAMPUS

Le journal



des stagiaires de l'ENFiP

N°1 - OCTOBRE 2015

Mercredi 4 novembre - Élections au Conseil de Promotion

CHOISISSEZ F.O.-DGFIP



LE CONSEIL DE PROMOTION QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le conseil de promotion est l'organisme consultatif spécifique regroupant les Inspecteurs des deux établissements de l'ENFiP Noisiel et Clermont. Il est compétent pour toutes les questions relatives à notre scolarité et au fonctionnement interne de l'école.

C'est une instance qui permet d'agir et d'influer sur tous les sujets émaillant notre scolarité : aménagements d'horaires, qualité d'accueil et d'intendance (restauration, logement), informations sur nos droits (indemnités, primes, congés), etc.

Le vote du 4 novembre est important pour peser sur notre avenir : mutations, promotions, indemnités et primes...

QUI SIÈGE ?

Outre les 6 représentants des élèves élus par les inspecteurs en scolarité, le conseil de promotion se réunit au moins trois fois par an et comprend des chargés d'enseignement désignés par l'administration ainsi que des représentants de la direction.

Ce sont les représentants des élèves que vous élirez le 4 novembre. 12 noms vous sont proposés :

6 titulaires et 6 suppléants.

F.O.-DGFIP ET VOUS ...

Pour **F.O.-DGFIP**, le Conseil de scolarité doit être votre lieu d'expression privilégié.

Vos représentants **F.O.-DGFIP**, regroupant des élèves d'origine interne et externe, coopérants, adhérents et non adhérents y relayeront vos suggestions, critiques et revendications en matière de scolarité, contrôle de connaissances, activités périscolaires, logements...

Ils feront en sorte que votre avis, vos interrogations ou vos inquiétudes se traduise par des améliorations concrètes pour l'ensemble des stagiaires.

En choisissant les candidats F.O.-DGFIP vous choisirez des représentants à l'écoute, disponibles et efficaces.

Avec des militants dans toutes les directions et dans tous les départements, voter pour F.O.-DGFIP, c'est aussi voter pour un syndicat qui continuera à vous défendre après votre scolarité dans les différentes CAP locales et nationales.

UNE SCOLARITÉ RENOVÉE ?

Vous suivez actuellement la quatrième scolarité fusionnée des Inspecteurs des Finances Publiques.

Si quelques aménagements ont été apportés par rapport aux scolarités précédentes, ceux-ci sont intervenus sans véritable bilan de la scolarité unifiée et sans réelle concertation. Certains d'entre eux sont bienvenus et ont été portés par les représentants **F.O.-DGFIP** aux Conseils de Promotion (réduction de la partie carrière, repositionnement des oraux, positionnement du stage d'application...) , ces évolutions restent largement insuffisantes.

En choisissant de concentrer deux scolarités, d'un an chacune, en une seule, l'administration a par ailleurs pris le risque d'un affaiblissement de la technicité des Inspecteurs des finances publiques.

En choisissant les représentants F.O.-DGFIP vous aurez l'assurance que votre avis sera pris en compte et vous

pourrez peser sur le déroulement de votre scolarité et participer concrètement à son amélioration.

Tout au long des groupes de travail avec l'administration, **F.O.-DGFIP** a constamment réaffirmé son attachement à **une formation initiale de qualité qui ne soit pas exclusivement centrée sur le premier emploi** mais qui permette au contraire à chaque inspecteur de disposer d'un socle de connaissances sur l'ensemble des métiers de la DGFIP dans une logique de carrière.

F.O.-DGFIP défend une formation initiale véritablement professionnelle. Le syndicat dénonce à ce titre :

- ▶ la place insuffisante laissée aux stages qui, au-delà de la découverte des services, permettent la mise en oeuvre des connaissances acquises et dont la localisation devrait être librement choisie par les stagiaires
- ▶ Alors que les applications informatiques sont au coeur de l'exercice des métiers, **F.O.-DGFIP** déplore que leur apprentissage concret ait été renvoyé vers la période de stage 1^{er} métier. Nous demandons des «bases écoles».

▶ la persistance d'une approche parfois excessivement scolaire, génératrice de difficultés, de tensions et de démotivation en dépit du découplage de l'affectation du rang de classement et que symbolise le maintien d'une note administrative de participation.

▶ Le maintien du CMFi alors que celui-ci ne répond plus aux objectifs qui présidèrent à sa création il y a plus de dix ans et se traduit essentiellement par un stérile exercice de bachotage.

Parce que **le rythme des enseignements est soutenu et parfois trop concentré** sur certaines périodes **F.O.-DGFIP** souhaite :

- ▶ L'adaptation des calendriers pour éviter les effets de concentration
- ▶ l'adaptation des méthodes pédagogiques en privilégiant les exercices pratiques, les synthèses, les reformulations et des restitutions constructives.
- ▶ une attention accrue aux conditions matérielles de déroulement de la scolarité (chauffage, par exemple)

Pour **F.O.-DGFIP**, **l'année de scolarité doit aussi être une année d'épanouissement personnel**. Les conditions matérielles liées au logement, aux crèches, au parking doit faire l'objet d'une attention permanente et offrir un niveau de prestations équivalent dans tous les établissements.

F.O.-DGFIP revendique également :

- ▶ la libération d'une troisième demi-journée par semaine et la gestion «intelligente» des autorisations d'absence
- ▶ la communication anticipée des plannings de cours et une information rapide en cas de modifications
- ▶ un accompagnement permanent et réactif des stagiaires en situation de handicap.
- ▶ **l'abandon de la retenue sur salaire comme mode de régulation des retards.**

La scolarité doit **permettre à chacun de suivre** sans faire du moindre faux pas une source de pression supplémentaire. **F.O.-DGFIP** demande :

- ▶ l'accès à des cours de soutien dès les 1^{ères} difficultés à la demande des stagiaires
- ▶ un nombre suffisant d'épreuves pour prendre en compte un éventuel accident de parcours
- ▶ le maintien d'une épreuve de remplacement en cas d'empêchement justifié
- ▶ le maintien d'une épreuve joker dont la note se substitue à la moins bonne note obtenue quel que soit le type d'épreuve

Aucun stagiaire ne doit avoir à payer pour se former.

F.O.-DGFIP revendique :

- ▶ la couverture intégrale des frais réellement engagés par les stagiaires tant au cours de la formation théorique que pendant les périodes de stages
- ▶ la mise en oeuvre systématique du mécanisme des avances et la réduction des délais de remboursement

VOTER F.O.-DGFIP C'EST AUSSI REVENDIQUER :

- **Le calcul du délai de séjour dès le 1^{er} septembre et non à l'issue du stage d'adaptation**
- La revalorisation significative de la grille indiciaire des Inspecteurs des Finances Publiques et la création d'un 13^{ème} échelon
- Une amélioration du régime indemnitaire des Inspecteurs non comptable, tout en reconnaissant un régime spécifique pour les comptables, lié à l'exercice de la Responsabilité Personnelle et Pécuniaire
- Un déroulement de carrière amélioré par une augmentation des taux de promotion aux grades supérieurs
- Des implantations d'emplois supplémentaires d'adjoints dans un réseau de postes comptables préservés
- La prise en compte de la situation familiale et sociale des externes pour leur première affectation.

F.O.-DGFIP est la seule organisation à revendiquer 2 véritables mouvements de mutation au 1^{er} septembre et au 1^{er} mars

*Une question ? un problème ?
Un renseignement ? une Idée ?*

Prenez contact avec

Noisiel	Catherine BOULET	06 98 07 91 85
Noisiel	Olivier BRUNELLE	06 20 04 55 43
Clermont-Ferrand	Jacinthe GUILLOT	06 99 58 46 50

CONSEIL DE PROMOTION 2015/2016

ILS S'ENGAGENT POUR VOUS REPRÉSENTER



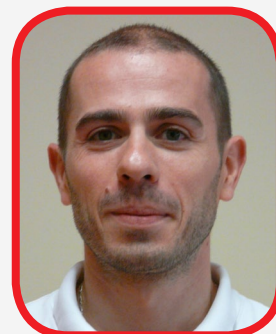
**Christophe
MARTIN
G7 NOISIEL**



**Alexis
CHOFFAT
G3 CLERMONT**



**Delphine
BOUCHARÉISSAS
G3 CLERMONT**



**Gaël
MOISSARD
G5 NOISIEL**



**Damien
GOUBARD
G7 NOISIEL**



**Stéphanie
MONTEL
G2 CLERMONT**



**Yohann
LECOINTRE
G4 NOISIEL**



**Virginie
BELIOT
G3 NOISIEL**



**Lorène
TAILLIEZ DIVRY
G1 NOISIEL**



**Franck
ARNAUDIN
G1 CLERMONT**



**Céline
LECUELLE
G4 CLERMONT**



**Hassan
MADAD
G7 NOISIEL**

**Mercredi 4 novembre
VOTEZ ET FAITES VOTER
POUR LES CANDIDATS**

